



RECUEIL

DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

ANNÉE 2020 – NUMÉRO 238 DU 14 SEPTEMBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

CABINET DU PREFET DIRECTION DES SECURITES

Arrêté du 14 septembre 2020 portant autorisation de neuf sites pour la réalisation de prélèvements d'échantillons biologiques pour l'examen de biologie médicale de détection du génome du SARS-CoV-2 par RT PCR dans le cadre de l'épidémie de coronavirus par le laboratoire de biologie médicale multi-sites BIOPATH HAUTS DE FRANCE dont le siège social est situé 360 boulevard du Parc à COQUELLES (62231)

SECRETARIAT GENERAL DE LA PREFECTURE DU NORD DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Arrêté du 04 septembre 2020 portant prorogation de la subvention accordée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R) pour l'année 2017

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA CITOYENNETE

Arrêté préfectoral du 14 septembre 2020 portant agrément de domiciliataire d'entreprises Société « OFFICE CENTER » 16-18 rue Faidherbe à LILLE

DOUANES

Décision N°2020/4 du 11 septembre 2020 du directeur régional à AMIENS portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à LILLE dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative + 8 Annexes

Version anonymisée de la décision N°2020/4 du 11 septembre 2020 du directeur régional à AMIENS portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à LILLE dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative

+ Version anonymisée de l'annexe 1 à la décision N°2020/4 du 04 septembre 2020 du directeur régional *MAR-NAT Philippe*

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts
En date du 11 septembre 2020

Décision portant délégation de signature

Décision du 14 septembre 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Avenant à la décision N°41/2020 portant mesure temporaire de restriction de navigation
En date du 14 septembre 2020

Décision N°44/2020 du 14 septembre 2020 portant mesure temporaire de restriction de navigation

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT AMAND

Décision N°2020-09-001 du 1^{er} septembre 2020 portant délégation de signature des membres de la direction commune
+ Annexe

Arrêté portant autorisation de neuf sites pour la réalisation de prélèvements d'échantillons biologiques pour l'examen de biologie médicale de détection du génome du SARS-CoV-2 par RT PCR dans le cadre de l'épidémie de coronavirus par le laboratoire de biologie médicale multi-sites BIOPATH HAUTS DE FRANCE NORD dont le siège social est situé 360 boulevard du Parc à COQUELLES (62231)

LE PREFET DE LA REGION DES HAUTS-DE-FRANCE

PREFET DU NORD

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.3131-1 et suivants et L.3133-6 ;

Vu la loi n° 2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination du préfet de la région Nord - Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) - M. LALANDE (Michel) ;

Vu le décret du 2 juillet 2018 nommant M. Romain ROYET, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2020 portant délégation de signature à M. Romain ROYET, directeur de cabinet du préfet ;

Vu le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, notamment son article 22 ;

Vu la demande adressée par courriel, en date du 11 septembre 2020, pour la SELARL « BIOPATH HAUTS DE FRANCE NORD », relative à l'ouverture de sites situés :

- Ecole « Les coquelicots », 4 rue des frères Bulkaen Sainte-Marguerite à COMINES (59560) ;
- Ecole Thomas Bousbecque, 12 avenue de Flandres à BOUSBECQUE (59166) ;
- Ecole Boufflers et Wicars, 11 rue Saint-Sauveur à LILLE (59800) ;
- Ecole Jeanne d'Arc, 68 rue de Barbieux à ROUBAIX (59100) ;
- Ecole François Noël, rue de la gare à ARLEUX (59151) ;
- Ecole Notre-Dame et Saint-Edmond, 25 rue Delerue à WASQUEHAL (59290) ;
- Ecole maternelle-primaire Desbordes Valmore, rue Albert Châtelet à LOOS (59120) ;
- Salle polyvalente, avenue Beaupré à HAUBOURDIN (59320) ;
- Salle des sports Durot, boulevard Joseph Hetges à SECLIN (59113) ;

et dédiés à la réalisation de prélèvements d'échantillons biologiques pour l'examen de biologie médicale de "détection du génome du SARS-CoV-2 par RT PCR" ;

Considérant, en application de l'article 22 de l'arrêté du 10 juillet 2020 susvisé, que le représentant de l'Etat dans le département est habilité à autoriser que le prélèvement d'un échantillon biologique pour l'examen de biologie médicale de « détection du génome du SARS-CoV-2 par RT PCR » soit réalisé dans tout lieu présentant des garanties suffisantes de qualité et de sécurité sanitaire autre que ceux mentionnés à l'article 2 de l'arrêté du 13 août 2014 fixant les catégories de professionnels de santé autorisés à réaliser des prélèvements d'échantillons biologiques aux fins d'un examen de biologie médicale et la phase analytique de l'examen de biologie médicale en dehors d'un laboratoire de biologie médicale ainsi que les lieux de réalisation de ces phases ;

Considérant que les sites de prélèvement présentent les garanties suffisantes de qualité et de sécurité sanitaire exigées par l'article 22 de l'arrêté susmentionné ;

Considérant le courrier du 9 avril 2020, du Ministre des solidarités et de la santé et du Ministre de l'intérieur, portant sur le déploiement des nouvelles capacités de dépistage et sur la doctrine d'utilisation prioritaire des tests virologiques RT PCR ;

ARRETE

Article 1 – Le laboratoire de biologie médicale multi-sites BIOPATH HAUTS DE FRANCE NORD, représenté par la SELARL « BIOPATH HAUTS DE FRANCE NORD », dont le siège social est situé 360 boulevard du Parc à COQUELLES (62231), est autorisé à réaliser des prélèvements d'échantillons biologiques pour l'examen de biologie médicale de « détection du génome du SARS-CoV-2 par RT PCR » dans les sites sis :

- Ecole « Les coquelicots », 4 rue des frères Bulkaen Sainte-Marguerite à COMINES (59560) ;
- Ecole Thomas Bousbecque, 12 avenue de Flandres à BOUSBECQUE (59166) ;
- Ecole Boufflers et Wicars, 11 rue Saint-Sauveur à LILLE (59800) ;
- Ecole Jeanne d'Arc, 68 rue de Barbieux à ROUBAIX (59100) ;
- Ecole François Noël, rue de la gare à ARLEUX (59151) ;
- Ecole Notre-Dame et Saint-Edmond, 25 rue Delerue à WASQUEHAL (59290) ;
- Ecole maternelle-primaire Desbordes Valmore, rue Albert Châtelet à LOOS (59120) ;
- Salle polyvalente, avenue Beaupré à HAUBOURDIN (59320) ;
- Salle des sports Durot, boulevard Joseph Hetges à SECLIN (59113).

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.

Article 3 – Le présent arrêté sera notifié à la SELARL « BIOPATH HAUTS DE FRANCE NORD ».

Article 4 – Le secrétaire général de la préfecture du Nord, le directeur de cabinet du préfet du Nord et le directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France ainsi que du département du Nord.

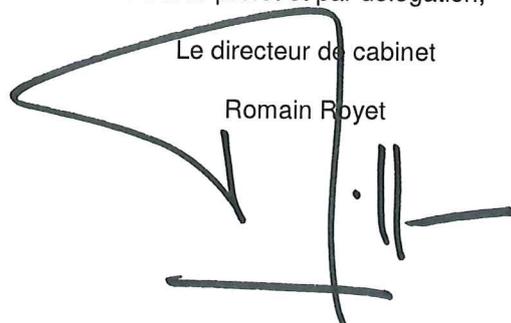
Fait à Lille, le

14 SEP. 2020

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur de cabinet

Romain Royet





**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Nord

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction des relations avec
les collectivités territoriales

Bureau de l'intercommunalité et des finances locales

Arrêté de prorogation de la subvention accordée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R) pour l'année 2017

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles L 2334-32 à L 2334-39, et les articles R 2334-19 à R 2334-31 du code général des collectivités territoriales et notamment l'article R 2334.28 fixant le délai de commencement d'exécution de l'opération à 2 ans à compter de la date de notification de la subvention et prévoyant la possibilité de prolonger ce délai pour une durée qui ne peut excéder un an, dans des cas exceptionnels.

Vu la loi de finances 2011 n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 (article 179) qui a présenté la nouvelle dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et ses modalités de gestion et d'attribution ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

Vu le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2020-412 du 08 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet ;

Vu le décret du Président de la République en date du 21 avril 2016 portant nomination de Michel Lalande, Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord à compter du 04 mai 2016 ;

Vu l'arrêté du 29 juillet 1996 relatif au contrôle financier déconcentré modifié par l'arrêté du 21 décembre 2001 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2002 relatif aux pièces à produire à l'appui d'une demande de subvention ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Simon FETET, secrétaire général de la Préfecture du Nord;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2017 ayant alloué à la commune de CYSOING une subvention 102 900 euros, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, pour les travaux de transformation du château en pôle Hôtel de ville;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2019 prolongeant le délai de commencement d'exécution de l'opération d'un an;

Vu la demande présentée par monsieur le maire de CYSOING sollicitant une nouvelle prorogation du délai d'exécution des travaux d'une durée de 9 mois compte tenu du retard pris dans la réalisation de ce projet du fait des adaptations nécessaires suite à l'inscription du site à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et à l'intégration du site au périmètre de protection de la bataille de Bouvines.

Considérant que, dans ces conditions, la commune de CYSOING ne pourra pas commencer les travaux susvisés dans les délais impartis, soit avant le 21 septembre 2020 ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la Préfecture du Nord

ARRÊTE

Article 1er : La validité de l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2019 ayant prorogé d'un an l'arrêté du 21 septembre 2017 allouant à la commune de CYSOING une subvention de 102 900 euros, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, pour la transformation du château en pôle hôtel de ville, est prorogée de 9 mois; la validité de cette décision expirera le 21 juin 2021.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2017 prorogé le 1^{er} février 2019 demeurent inchangées.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Nord et le directeur régional des finances publiques de la région Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le **24 SEP. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,


Simon FETET

Conformément à l'article R 421.1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois courant à compter de sa notification.



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Nord

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction de la réglementation
et de la citoyenneté

Bureau de la réglementation générale
et de la circulation routière

Arrêté préfectoral portant agrément de domiciliataire d'entreprises

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du commerce et notamment les articles L.123-11-2 et suivants et R.123-166-1 et suivants ;

Vu le code monétaire et financier et notamment ses articles L.561-37 et R.561-43 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2009-104 du 30 janvier 2009 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;

Vu l'ordonnance n°2016-1635 du 1^{er} décembre 2016 renforçant le dispositif français de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;

Vu le décret n° 2009-1695 du 30 décembre 2009 modifié par le décret n° 2012-928 du 31 juillet 2012 – art.18 relatif à l'agrément des domiciliataires d'entreprises soumis à l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ;

Vu le décret n°2018-284 du 18 avril 2018 renforçant le dispositif français de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;

Vu la demande présentée par Monsieur COPIN Michel, en vue d'obtenir l'agrément de la société « OFFICE CENTER » sise 16-18 rue faidherbe à LILLE (59000), en qualité de domiciliataire d'entreprises immatriculées au registre du commerce et des sociétés ;

Considérant que la société « OFFICE CENTER » répond aux conditions requises pour prétendre à cet agrément ;

Considérant les obligations incombant aux domiciliataires d'entreprise dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dont les principales sont :

- mettre en place un système d'évaluation et de gestion des risques,
- identifier et vérifier l'identité de leurs clients et de leurs bénéficiaires effectifs,
- assurer une vigilance constante et adaptée sur les relations d'affaires,
- procéder le cas échéant à une déclaration de soupçon auprès du service en charge du Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN) placé sous l'autorité du ministère de l'économie et des finances,
- mettre en place un contrôle interne,

- former et informer les collaborateurs,
- conserver les documents concernant les clients/les bénéficiaires et les opérations effectuées par le client pendant 5 ans ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Nord,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La société « OFFICE CENTER » dirigée par Monsieur COPIN Michel, est agréée sous le n° 59-2020-12 en qualité de domiciliataire d'entreprises immatriculées au registre du commerce et des sociétés.

Article 2 : L'activité de domiciliation d'entreprises est exercée à l'adresse suivante : 16-18 rue faidherbe à LILLE (59000).

Article 3 : Le présent agrément est valable jusqu'au 31 mars 2023, date de fin du bail commercial.

Article 4 : Tout changement substantiel dans les modalités de fonctionnement de la société ou dans les conditions d'obtention du présent agrément doit être déclaré dans un délai de deux mois au préfet de son siège social.

Article 5 : Le présent agrément est susceptible dans un délai de deux mois à compter de sa notification de faire l'objet d'un recours :

- gracieux auprès de mes services
- hiérarchique devant le Ministère de l'Intérieur
- contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59 014 Lille Cedex)

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 6 : Le secrétaire général de la Préfecture du Nord est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 14 SEP. 2020

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,



Nicolas VENTRE

AMIENS, LE 11 SEPT. 2020

Décision 2020/4 du directeur régional à AMIENS portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à LILLE dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1^{er} – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe I de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux mentionnés, dans cette même annexe I, en euros ou pour des montants illimités.

Article 2 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe II de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L 247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux mentionnés, dans cette même annexe II, en euros ou pour des montants illimités.

DGDDI
Direction Régionale des Douanes
et Droits Indirects d'Amiens
39 rue Pierre Rollin
BP90009
80 091 AMIENS Cedex 3
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : Eric MARTIN
Tél. : 09 70 27 11 02

Article 3 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe III de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les procédures de règlement simplifié en matière de contributions indirectes, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende ou de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe III.

Article 4 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe IV de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de délit douanier, et pour les montants mentionnés, dans cette même annexe IV, en euros ou pour des montants illimités.

Article 5 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe V de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, et pour les montants mentionnés, dans cette même annexe V, en euros ou pour des montants illimités.

Article 6 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VI de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l'obligation déclarative, et pour les montants mentionnés, dans cette même annexe VI, en euros ou pour des montants illimités.

Article 7 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises mentionnés en euros dans cette même annexe VII.

Article 8 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VIII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises mentionnés en euros dans cette même annexe VIII.

Le directeur régional,

ORIGINAL SIGNE

Philippe MARNAT



Annexe I à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional *MARNAT Philippe*

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
LILLETTE David (Picardie POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité

Annexe II à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional *MARNAT Philippe*
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
FEVE Albert (Picardie GIR), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
LAUT Benjamin (Picardie SG), Agent de constatation DGDDI	0	0	0	0	20000
LE BOULCH Clement (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	0	0	0	0	40000
LILLETTE David (Picardie POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	illimité	illimité	illimité	40000
MAURIN Heloise (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	0	0	0	0	40000
ROY FOURNIER Valerie (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
SADADI Boualem (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
ALBINI Francois (Picardie SRE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	0	0	0	0	40000
LAUT Anne (Picardie SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
ROCCA Angelina (Picardie SRE), INSPECTEUR DGDDI	0	0	0	0	40000
DEROSIAUX Virginie (Picardie CRPC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
ULMET Laurence (Picardie CRPC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
COLENT Gregory (Amiens div), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	illimité	illimité	illimité	illimité	40000
DUTERTRE Bertrand (Amiens div), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	0	0	0	40000
DEGAND Sandrine (Amiens bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
DELENCLOS Sophie (Amiens bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	0	0	0	20000
PLANQUE Christophe (Amiens bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
TENENTAP David (Amiens bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	40000
ALEND A Anne (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	0	0	0	0	40000
BENOIT Sebastien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
BERTIN Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
BEZIAU Laurent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000

BRISTOT Rudy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
BUFTE Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
CARPENTIER Thierry (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
CHAPEL Stephane (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
CHIBANI Kevin (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
CLEACH Florent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
COURCHE Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
CUVILLIER Benoit (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	0	0	0	0	40000
DUSART Vincent (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
DUVERGER Maxime (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
EVARD Jeremy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
FABRE Mathieu (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
FORMONT Olivier (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
GENEAU DE LAMARLIERE Noemie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
GETTE Cyrille (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
GOSSET Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
HERBAUT Guillaume (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
JALLAT Virginie (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
JAME Jean-Marc (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	0	0	0	40000
JANSSOONE Francois (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
LALOYAUX Pierre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
LASSALLE Jordan (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
LAVISSE Alexandre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
LO GIUDICE Maxime (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
MEUNIER Melanie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000

MISCHLER Manon (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
RENELLE Charline (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
ROSA DA COSTA Denis (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
ROUSSE Elise (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
SELMANE Cyril (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
SORAND Adrien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
BAREGE Fabien (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
DIDIER Lilian (Compiègne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	0	0	0	40000
FORMONT Christophe (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
BRUYERE Jean-Marc (St Quentin bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	0	0	0	40000
DOLLE Alain (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
MENARD Laurent (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
NAVEAU Dominique (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
ROMAN Sophie (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
VAUTHERIN Benoit (St Quentin bureau), INSPECTEUR DGDDI	0	0	0	0	30000
ALLAIN Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
BOIVIN Pascal (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
CARVALHO Frederic (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
CHARPENTIER Nicolas (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	0	0	0	20000
DECRET Cedric (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
DELBE Jean-Joseph (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
FERET Thierry (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
GRAINE Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
GROMAIRE Jerome (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
JOURNAUX Sebastien (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
KLODZINSKI Carine (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	0	0	0	20000

LECHOPIED Aurelie (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
MAHELLE Jean-Luc (Laon bsi), INSPECTEUR DGDDI	0	0	0	0	40000
MELE Ted (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
MOIZET Laurent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	0	0	0	20000
MUTEL Patricia (Laon bsi), Contractuel DGDDI dits « Berkani »	0	0	0	0	20000
PETRI Quentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
PILLON Jonathan (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
SEGAUX Valentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
SZTUDER Isabelle (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
TOUPIN Florent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
VASSEUR Jeremy (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
VIEVILLE Aurelie (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
WARIN Olivier (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	0	0	0	20000
WNUK Samuel (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
ANOT Sebastien (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
BASKARA Aroun-Pregassam (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
BAUDEMONT Vincent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
COGNE Patrice (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
COLIN Dominique (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
D'ARGY Laurent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
DELATTRE Francois (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	0	0	30000
DERVILLE Antoine (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
DEWYNTER Mathieu (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
DUCHAUSSOY Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
DUFETEL Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
ESPARZA Julien (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
FAUQUET Jerome (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	0	0	30000
MAALIM Karim (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000

MOREL Thomas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
PEYCLIT Henri (Amiens bsi), INSPECTEUR DGDDI	0	0	0	0	40000
RENAUX Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0	0	0	30000
SANNIER Lancelot (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000
WARING Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0	0	0	20000

Annexe III à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional MARNAT Philippe

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis « PRS »

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
FEVE Albert (Picardie GIR), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LE BOULCH Clement (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
LILLETTE David (Picardie POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	15000	7500	1500	15000
MAURIN Heloise (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROY FOURNIER Valerie (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
SADADI Boualem (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ALBINI Francois (Picardie SRE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	15000	7500	1500	15000
LAUT Anne (Picardie SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROCCA Angelina (Picardie SRE), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
DEROSIAUX Virginie (Picardie CRPC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ULMET Laurence (Picardie CRPC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
POLLET Jean-Michel (Picardie PAE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	15000	7500	1500	15000
COLENT Gregory (Amiens div), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUTERTRE Bertrand (Amiens div), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DEGAND Sandrine (Amiens bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DELENCLOS Sophie (Amiens bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PLANQUE Christophe (Amiens bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TENENTAP David (Amiens bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ALEND A Anne (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
BENOIT Sebastien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BERTIN Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BEZIAU Laurent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

BRISTOT Rudy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BUFTE Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CARPENTIER Thierry (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHAPEL Stephane (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHIBANI Kevin (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CLEACH Florent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
COURCHE Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CUVILLIER Benoit (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUSART Vincent (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUVERGER Maxime (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
EVARD Jeremy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
FABRE Mathieu (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
FORMONT Olivier (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GENEAU DE LAMARLIERE Noemie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GETTE Cyrille (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GOSSET Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
HERBAUT Guillaume (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
JALLAT Virginie (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
JAME Jean-Marc (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
JANSSOONE Francois (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LALOYAUX Pierre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LASSALLE Jordan (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LAVISSE Alexandre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LO GIUDICE Maxime (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MEUNIER Melanie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MISCHLER Manon (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

RENELLE Charline (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROSA DA COSTA Denis (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROUSSE Elise (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
SELMANE Cyril (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SORAND Adrien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BAREGE Fabien (Compiegne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DIDIER Lilian (Compiegne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
FORMONT Christophe (Compiegne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BRUYERE Jean-Marc (St quentin bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DOLLE Alain (St quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MENARD Laurent (St quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
NAVEAU Dominique (St quentin bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROMAN Sophie (St quentin bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VAUTHERIN Benoit (St quentin bureau), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
ALLAIN Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOIVIN Pascal (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CARVALHO Frederic (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHARPENTIER Nicolas (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DECRET Cedric (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DELBE Jean-Joseph (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
FERET Thierry (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GRAINE Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GROMAIRE Jerome (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
JOURNAUX Sebastien (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
KLODZINSKI Carine (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LECHOPIED Aurelie (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MAHELLE Jean-Luc (Laon bsi), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
MELE Ted (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000

MOIZET Laurent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PETRI Quentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PILLON Jonathan (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SEGAUX Valentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SZTUDER Isabelle (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TOUPIN Florent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
VASSEUR Jeremy (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
VIEVILLE Aurelie (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
WARIN Olivier (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
WNUK Samuel (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ANOT Sebastien (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BASKARA Aroun-Pregassam (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BAUDÉMONT Vincent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
COGNE Patrice (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
COLIN Dominique (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
D'ARGY Laurent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DELATTRE Francois (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DERVILLE Antoine (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DEWYNTER Mathieu (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUCHAUSSOY Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUFETEL Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ESPARZA Julien (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FAUQUET Jerome (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MAALIM Karim (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOREL Thomas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PEYCLIT Henri (Amiens bsi), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
RENAUX Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
SANNIER Lancelot (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

WARING Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème
classe DGDDI

15000

7500

1500

15000

Annexe IV à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional *MARNAT Philippe*

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
FEVE Albert (Picardie GIR), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
LE BOULCH Clement (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
LILLETTE David (Picardie POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	100000	250000
MAURIN Heloise (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
ROY FOURNIER Valerie (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
SADADI Boualem (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
ALBINI Francois (Picardie SRE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	3000	15000	30000
LAUT Anne (Picardie SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
ROCCA Angelina (Picardie SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
DEROSIAUX Virginie (Picardie CRPC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ULMET Laurence (Picardie CRPC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
POLLET Jean-Michel (Picardie PAE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	3000	15000	30000
COLENT Gregory (Amiens div), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	3000	15000	30000
DUTERTRE Bertrand (Amiens div), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
ASLING Gerard (Amiens bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BRETEZ Aurore (Amiens bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MALHERBE Chantal (Amiens bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
PERARD Eva (Amiens bureau), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
PIERRE Kevin (Amiens bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
TENENTAP David (Amiens bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	3000	15000	30000
VIALLET Celine (Amiens bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ALEND A Anne (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
BENOIT Sebastien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BERTIN Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BEZIAU Laurent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BRISTOT Rudy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BUFTE Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

CARPENTIER Thierry (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHAPEL Stephane (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CHIBANI Kevin (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CLEACH Florent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
COURCHE Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DUSART Vincent (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DUVERGER Maxime (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
EVARD Jeremy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
FABRE Mathieu (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
FORMONT Olivier (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	15000	30000
GENEAU DE LAMARLIERE Noemie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GETTE Cyrille (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GOSSET Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HERBAUT Guillaume (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JALLAT Virginie (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JAME Jean-Marc (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
JANSOONE Francois (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LALOYAUX Pierre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LASSALLE Jordan (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LAVISSE Alexandre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LO GIUDICE Maxime (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MEUNIER Melanie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MISCHLER Manon (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
RENELLE Charline (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROSA DA COSTA Denis (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROUSSE Elise (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
SELMANE Cyril (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SORAND Adrien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BEEUWSAERT BLEUSE Joelle (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
BOUSSEAU Sandrine (Compiègne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BUSTIN Sophie (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CARPENTIER Johan (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DIDIER Lilian (Compiègne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
GRENE Sabrina (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000

GRILO Celine (Compiègne bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MEUNIER Patricia (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BASSET Peggy (St Quentin bureau), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
BERTRAND Eric (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BRUYERE Jean-Marc (St Quentin bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
DERINE Christelle (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
REBOUTE Martine (St Quentin bureau), Contractuel DGDDI dits « Berkani »	1500	7500	15000
VAUTHERIN Benoit (St Quentin bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
ALLAIN Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	15000	30000
BOIVIN Pascal (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CARVALHO Frederic (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CHARPENTIER Nicolas (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DECRET Cedric (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DELBE Jean-Joseph (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
FERET Thierry (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GRAINE Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
GROMAIRE Jerome (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JOURNAUX Sebastien (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
KLODZINSKI Carine (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LECHOPIED Aurelie (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MAHELLE Jean-Luc (Laon bsi), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
MELE Ted (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MOIZET Laurent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
PETRI Quentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PILLON Jonathan (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEGAUX Valentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SZTUDER Isabelle (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
TOUPIN Florent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VASSEUR Jeremy (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VIEVILLE Aurelie (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
WARIN Olivier (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
WNUK Samuel (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ANOT Sebastien (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BASKARA Aroun-Pregassam (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BAUDEMONT Vincent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
COGNE Patrice (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
COLIN Dominique (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000

D'ARGY Laurent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DELATTRE Francois (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DERVILLE Antoine (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DEWYNTER Mathieu (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCHAUSSOY Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DUFETEL Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ESPARZA Julien (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FAUQUET Jerome (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
MAALIM Karim (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOREL Thomas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PEYCLIT Henri (Amiens bsi), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
RENAUX Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
SANNIER Lancelot (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
WARING Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Annexe V à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional *MARNAT Philippe*

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
FEVE Albert (Picardie GIR), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
LE BOULCH Clement (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
LILLETTE David (Picardie POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	illimité	illimité
MAURIN Heloise (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
ROY FOURNIER Valerie (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
SADADI Boualem (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
ALBINI Francois (Picardie SRE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	3000	15000	30000
LAUT Anne (Picardie SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
ROCCA Angelina (Picardie SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
DEROSIAUX Virginie (Picardie CRPC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ULMET Laurence (Picardie CRPC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
POLLET Jean-Michel (Picardie PAE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	3000	15000	30000
COLENT Gregory (Amiens div), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	3000	15000	30000
DUTERTRE Bertrand (Amiens div), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
ASLING Gerard (Amiens bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BRETEZ Aurore (Amiens bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MALHERBE Chantal (Amiens bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
PERARD Eva (Amiens bureau), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
PIERRE Kevin (Amiens bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
TENENTAP David (Amiens bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	3000	15000	30000
VIALLET Celine (Amiens bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ALEND A Anne (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
BENOIT Sebastien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BERTIN Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BEZIAU Laurent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BRISTOT Rudy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

BUFFE Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CARPENTIER Thierry (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHAPEL Stephane (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CHIBANI Kevin (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CLEACH Florent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
COURCHE Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DUSART Vincent (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DUVERGER Maxime (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
EVARD Jeremy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
FABRE Mathieu (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
FORMONT Olivier (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	15000	30000
GENEAU DE LAMARLIERE Noemie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GETTE Cyrille (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GOSSET Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HERBAUT Guillaume (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JALLAT Virginie (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JAME Jean-Marc (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
JANSSOONE Francois (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LALOYAUX Pierre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LASSALLE Jordan (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LAVISSE Alexandre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LO GIUDICE Maxime (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MEUNIER Melanie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MISCHLER Manon (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
RENELLE Charline (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROSA DA COSTA Denis (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROUSSE Elise (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
SELMANE Cyril (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SORAND Adrien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BEEUWSAERT BLEUSE Joelle (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000

BOUSSEAU Sandrine (Compiègne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BUSTIN Sophie (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CARPENTIER Johan (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DIDIER Lilian (Compiègne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
GRENE Sabrina (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GRILO Celine (Compiègne bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MEUNIER Patricia (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BASSET Peggy (St Quentin bureau), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
BERTRAND Eric (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BRUYERE Jean-Marc (St Quentin bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
DERINE Christelle (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DOLLE Alain (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
REBOUTE Martine (St Quentin bureau), Contractuel DGDDI dits « Berkani »	1500	7500	15000
VAUTHERIN Benoit (St Quentin bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
ALLAIN Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	15000	30000
BOIVIN Pascal (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CARVALHO Frederic (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CHARPENTIER Nicolas (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DECRET Cedric (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DELBE Jean-Joseph (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
FERET Thierry (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GRAINE Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
GROMAIRE Jerome (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JOURNAUX Sebastien (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
KLODZINSKI Carine (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LECHOPIED Aurelie (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MAHELLE Jean-Luc (Laon bsi), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
MELE Ted (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MOIZET Laurent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
PETRI Quentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PILLON Jonathan (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEGAUX Valentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

SZTUDER Isabelle (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
TOUPIN Florent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VASSEUR Jeremy (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VIEVILLE Aurelie (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
WARIN Olivier (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
WNUK Samuel (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ANOT Sebastien (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BASKARA Aroun-Pregassam (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BAUDEMONT Vincent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
COGNE Patrice (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
COLIN Dominique (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
D'ARGY Laurent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DELATTRE Francois (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DERVILLE Antoine (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DEWYNTER Mathieu (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCHAUSOY Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DUFETEL Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ESPARZA Julien (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FAUQUET Jerome (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
MAALIM Karim (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOREL Thomas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PEYCLIT Henri (Amiens bsi), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
RENAUX Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
SANNIER Lancelot (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
WARING Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Annexe VI à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional MARNAT Philippe

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : *Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas*

Montant des billets, pièces... : *Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
FEVE Albert (Picardie GIR), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
LE BOULCH Clement (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	30000	30000
LILLETTE David (Picardie POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	300000	150000
MAURIN Heloise (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	30000	30000
ROY FOURNIER Valerie (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
SADADI Boualem (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
ALBINI Francois (Picardie SRE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	30000	30000
LAUT Anne (Picardie SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
ROCCA Angelina (Picardie SRE), INSPECTEUR DGDDI	30000	30000
DEROSIAUX Virginie (Picardie CRPC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
ULMET Laurence (Picardie CRPC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
POLLET Jean-Michel (Picardie PAE), CHÈF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	30000	30000
COLENT Gregory (Amiens div), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	30000	30000
DUTERTRE Bertrand (Amiens div), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	30000	30000
ALEND A Anne (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	30000	30000
BENOIT Sebastien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
BERTIN Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
BEZIAU Laurent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
BRISTOT Rudy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
BUFFE Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
CARPENTIER Thierry (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
CHAPEL Stephane (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
CHIBANI Kevin (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
CLEACH Florent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
COURCHE Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
DUSART Vincent (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
DUVERGER Maxime (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
EVARD Jeremy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
FABRE Mathieu (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
FORMONT Olivier (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
GENEAU DE LAMARLIERE Noemie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0

GETTE Cyrille (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
GOSSET Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
HERBAUT Guillaume (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
JALLAT Virginie (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
JAME Jean-Marc (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	30000	30000
JANSSOONE Francois (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
LALOYAUX Pierre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
LASSALLE Jordan (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
LAVISSE Alexandre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
LO GIUDICE Maxime (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
MEUNIER Melanie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
MISCHLER Manon (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
RENELLE Charline (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
ROSA DA COSTA Denis (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
ROUSSE Elise (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
SELMANE Cyril (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
SORAND Adrien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
ALLAIN Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
BOIVIN Pascal (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
CARVALHO Frederic (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
CHARPENTIER Nicolas (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	0
DECRET Cedric (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
DELBE Jean-Joseph (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
FERET Thierry (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
GRAINE Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
GROMAIRE Jerome (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
JOURNAUX Sebastien (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
KLODZINSKI Carine (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	0
LECHOPIED Aurelie (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
MAHELLE Jean-Luc (Laon bsi), INSPECTEUR DGDDI	30000	30000
MELE Ted (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
MOIZET Laurent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	0
PETRI Quentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
PILLON Jonathan (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
SEGAUX Valentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
SZTUDER Isabelle (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
TOUPIN Florent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
VASSEUR Jeremy (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
VIEVILLE Aurelie (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
WARIN Olivier (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	0
WNUK Samuel (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
ANOT Sebastien (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
BASKARA Aroun-Pregassam (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0

BAUDEMONT Vincent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
COGNE Patrice (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
COLIN Dominique (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
D'ARGY Laurent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
DELATTRE Francois (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
DERVILLE Antoine (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
DEWYNTER Mathieu (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
DUCHAUSSOY Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
DUFETEL Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
ESPARZA Julien (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
FAUQUET Jerome (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
MAALIM Karim (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
MOREL Thomas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
PEYCLIT Henri (Amiens bsi), INSPECTEUR DGDDI	30000	30000
RENAUX Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	0
SANNIER Lancelot (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0
WARING Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	0

Annexe VII à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional *MARNAT Philippe*
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
FEVE Albert (Picardie GIR), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LE BOULCH Clement (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
LILLETTE David (Picardie POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
MAURIN Heloise (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
ROY FOURNIER Valerie (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
SADADI Boualem (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DEROSIAUX Virginie (Picardie CRPC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ULMET Laurence (Picardie CRPC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
POLLET Jean-Michel (Picardie PAE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	1500	7500	15000
COLENT Gregory (Amiens div), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
DUTERTRE Bertrand (Amiens div), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
ALEND A Anne (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
BENOIT Sebastien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BERTIN Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BEZIAU Laurent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BRISTOT Rudy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BUFFE Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CARPENTIER Thierry (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHAPEL Stephane (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CHIBANI Kevin (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CLEACH Florent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
COURCHE Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CUVILLIER Benoit (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
DUSART Vincent (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DUVERGER Maxime (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
EVARD Jeremy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
FABRE Mathieu (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
FORMONT Olivier (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

GENEAU DE LAMARLIERE Noemie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GETTE Cyrille (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GOSSET Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HERBAUT Guillaume (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JALLAT Virginie (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JAME Jean-Marc (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
JANSSOONE Francois (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LALOYAUX Pierre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LASSALLE Jordan (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LAVISSE Alexandre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LO GIUDICE Maxime (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MEUNIER Melanie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MISCHLER Manon (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
RENELLE Charline (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROSA DA COSTA Denis (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROUSSE Elise (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
SELMANE Cyril (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SORAND Adrien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ALLAIN Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BOIVIN Pascal (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CARVALHO Frederic (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CHARPENTIER Nicolas (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DECRET Cedric (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DELBE Jean-Joseph (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
FERET Thierry (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GRAINE Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GROMAIRE Jerome (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JOURNAUX Sebastien (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
KLODZINSKI Carine (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LECHOPIED Aurelie (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MAHELLE Jean-Luc (Laon bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
MELE Ted (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MOIZET Laurent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
PETRI Quentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

PILLON Jonathan (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEGAUX Valentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SZTUDER Isabelle (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
TOUPIN Florent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VASSEUR Jeremy (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VIEVILLE Aurelie (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
WARIN Olivier (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
WNUK Samuel (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ANOT Sébastien (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BASKARA Aroun-Pregassam (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BAUDEMONT Vincent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
COGNE Patrice (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
COLIN Dominique (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
D'ARGY Laurent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DELATTRE Francois (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DERVILLE Antoine (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DEWYNTER Mathieu (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCHAUSSOY Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DUFETEL Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ESPARZA Julien (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FAUQUET Jerome (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MAALIM Karim (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOREL Thomas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PEYCLIT Henri (Amiens bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
RENAUX Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
SANNIER Lancelot (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
WARING Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Annexe VIII à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional *MARNAT Philippe*
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
FEVE Albert (Picardie GIR), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LE BOULCH Clement (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
LILLETTE David (Picardie POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
MAURIN Heloise (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
ROY FOURNIER Valerie (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
SADADI Boualem (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DEROSIAUX Virginie (Picardie CRPC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ULMET Laurence (Picardie CRPC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
POLLET Jean-Michel (Picardie PAE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	1500	7500	15000
COLENT Gregory (Amiens div), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
DUTERTRE Bertrand (Amiens div), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
ALEND A Anne (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
BENOIT Sebastien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BERTIN Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BEZIAU Laurent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BRISTOT Rudy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BUFFE Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CARPENTIER Thierry (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHAPEL Stephane (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CHIBANI Kevin (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CLEACH Florent (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
COURCHE Aurelien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CUVILLIER Benoit (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
DUSART Vincent (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DUVERGER Maxime (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
EVARD Jeremy (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
FABRE Mathieu (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
FORMONT Olivier (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

GENEAU DE LAMARLIERE Noemie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GETTE Cyrille (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GOSSET Nicolas (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HERBAUT Guillaume (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JALLAT Virginie (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JAME Jean-Marc (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
JANSOONE Francois (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LALOYAUX Pierre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LASSALLE Jordan (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LAVISSE Alexandre (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LO GIUDICE Maxime (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MEUNIER Melanie (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MISCHLER Manon (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
RENELLE Charline (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROSA DA COSTA Denis (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROUSSE Elise (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
SELMANE Cyril (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SORAND Adrien (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ALLAIN Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BOIVIN Pascal (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CARVALHO Frederic (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CHARPENTIER Nicolas (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DECRET Cedric (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DELBE Jean-Joseph (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
FERET Thierry (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GRAINE Guillaume (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GROMAIRE Jerome (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JOURNAUX Sebastien (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
KLODZINSKI Carine (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LECHOPIED Aurelie (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MAHELLE Jean-Luc (Laon bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
MELE Ted (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MOIZET Laurent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
PETRI Quentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

PILLON Jonathan (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEGAUX Valentin (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SZTUDER Isabelle (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
TOUPIN Florent (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VASSEUR Jeremy (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VIEVILLE Aurelie (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
WARIN Olivier (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
WNUK Samuel (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ANOT Sebastien (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BASKARA Aroun-Pregassam (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BAUDEMONT Vincent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
COGNE Patrice (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
COLIN Dominique (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
D'ARGY Laurent (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DELATTRE Francois (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DERVILLE Antoine (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DEWYNTER Mathieu (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCHAUSSOY Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DUFETEL Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ESPARZA Julien (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FAUQUET Jerome (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MAALIM Karim (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOREL Thomas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PEYCLIT Henri (Amiens bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
RENAUX Olivier (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
SANNIER Lancelot (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
WARING Nicolas (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AMIENS, LE 11 SEPT. 2020

Version anonymisée de la décision 2020/4 du directeur régional à AMIENS portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à LILLE dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1^{er} – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe I de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux mentionnés, dans cette même annexe I, en euros ou pour des montants illimités.

Article 2 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe II de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L 247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux mentionnés, dans cette même annexe II, en euros ou pour des montants illimités.

DGDDI

Direction Régionale des Douanes
et Droits Indirects d'Amiens
39 rue Pierre Rollin
BP90009
80 091 AMIENS Cedex 3
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : Eric MARTIN
Tél. : 09 70 27 11 02

Article 3 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe III de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les procédures de règlement simplifié en matière de contributions indirectes, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende ou de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe III.

Article 4 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe IV de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de délit douanier, et pour les montants mentionnés, dans cette même annexe IV, en euros ou pour des montants illimités.

Article 5 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe V de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, et pour les montants mentionnés, dans cette même annexe V, en euros ou pour des montants illimités.

Article 6 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VI de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l'obligation déclarative, et pour les montants mentionnés, dans cette même annexe VI, en euros ou pour des montants illimités.

Article 7 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises mentionnés en euros dans cette même annexe VII.

Article 8 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VIII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LILLE, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises mentionnés en euros dans cette même annexe VIII.

Le directeur régional,
ORIGINAL SIGNE

Philippe MARNAT



Version anonymisée de l'Annexe I à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional *MARNAT*
Philippe

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe I reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
--	----------	--------------	-------	-------------	-----------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

Version anonymisée de l'Annexe II à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional

MARNAT Philippe

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe II reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
---	----------	------------	-------	--------	-------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

Version anonymisée de l'Annexe III à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional
MARNAT Philippe

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe III reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis « PRS »

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
--	------------------	----------------	---------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe IV à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional
MARNAT Philippe**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe IV reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
Matricule 36703 (Compiègne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 37531 (Amiens bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 37941 (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 37949 (St Quentin bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 39067 (Picardie SRE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	3000	15000	30000
Matricule 39904 (Picardie PAE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	3000	15000	30000
Matricule 40220 (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 40624 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 40773 (Picardie SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41019 (Amiens bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41311 (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43068 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43930 (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 44948 (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44988 (Picardie CRPC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46559 (Amiens bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 50068 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50440 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50949 (Laon bsi), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 51664 (Amiens div), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 51980 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51982 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52534 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52795 (Compiègne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 52908 (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53431 (St Quentin bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53688 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53880 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 54308 (Picardie GIR), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 54366 (Amiens bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54552 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54655 (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54712 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54984 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55040 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55652 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55746 (Compiègne bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55938 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 56108 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56120 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56355 (Picardie POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	100000	250000
Matricule 56602 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57075 (Amiens div), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 57208 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 57361 (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57450 (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57729 (St Quentin bureau), Contractuel DGDDI dits « Berkani »	1500	7500	15000
Matricule 57824 (Picardie CRPC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57884 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57998 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58074 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58381 (Amiens bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59030 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59177 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59192 (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 59317 (Amiens bsi), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 59462 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59480 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 59524 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59556 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59706 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59811 (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 60027 (St Quentin bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000

Matricule 60152 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60286 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60431 (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 60510 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60623 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60770 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60808 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60842 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60992 (Compiègne bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61078 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61100 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61229 (Amiens bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61632 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61792 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61834 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62026 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62058 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62240 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62381 (Amiens bureau), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62416 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62489 (Picardie SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 62586 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62587 (St Quentin bureau), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62814 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62866 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62920 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63104 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63228 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63238 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63438 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63540 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63690 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63750 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63790 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63798 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63940 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63960 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64012 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64076 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 64094 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64137 (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	3000	15000	30000
Matricule 64496 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64498 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64732 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64776 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65200 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65420 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65760 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 90217 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

Version anonymisée de l'Annexe V à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional
MARNAT Philippe

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe V reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
--	---------------------	-------------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contravention douanière, aucune information n'est disponible pour cette annexe

Version anonymisée de l'Annexe VI à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional
MARNAT Philippe

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VI reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : *Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas*

Montant des billets, pièces... : *Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
--	--------------------------------	--------------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de manquement à l'obligation déclarative, aucune information n'est disponible pour cette annexe

Version anonymisée de l'Annexe VII à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional

MARNAT Philippe

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VII reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
Matricule 39904 (Picardie PAE), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	1500	7500	15000
Matricule 40220 (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 40624 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43068 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43930 (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44948 (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44988 (Picardie CRPC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50068 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50440 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50949 (Laon bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51664 (Amiens div), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51980 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51982 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52534 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53688 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53880 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54308 (Picardie GIR), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54552 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54712 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54984 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55040 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55652 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55938 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56108 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56120 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56355 (Picardie POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000

Matricule 56602 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57075 (Amiens div), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57208 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57450 (Picardie POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57824 (Picardie CRPC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57884 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57998 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58074 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58470 (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59030 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59177 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59192 (Laon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59317 (Amiens bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59462 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59480 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59524 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59556 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59706 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59811 (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60152 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60286 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60431 (Nogent sur oise bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60510 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60623 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60770 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60808 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60842 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61078 (Amiens bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61100 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61632 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61792 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61834 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62026 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62058 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62240 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62416 (Laon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62586 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62814 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62866 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 62920 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63104 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63228 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63238 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63438 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63540 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63690 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63750 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63790 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63798 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63940 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63960 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64012 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64076 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64094 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64137 (Picardie POC), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64496 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64498 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64732 (Nogent sur oise bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64776 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65200 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65420 (Amiens bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65760 (Laon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 90217 (Nogent sur oise bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

**Version anonymisée de l'Annexe VIII à la décision n° 2020/4 du 4 sept. 2020 du directeur régional
MARNAT Philippe**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VIII reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
--	---------------------	-------------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contravention douanière, aucune information n'est disponible pour cette annexe

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION REGIONALE DES
FINANCES PUBLIQUES DES
HAUTS DE FRANCE ET DU
DEPARTEMENT DU NORD**
82, avenue du Président JF Kennedy
59033 LILLE CEDEX

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS-DE-FRANCE
Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux
et de gracieux prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts.

RESPONSABLES DE BRIGADE DEPARTEMENTALE DE VERIFICATION ET DE PÔLE DE CONTRÔLE ET D'EXPERTISE

M TEURNIER Erwan	1 ère BDV de DUNKERQUE
M BEAUVOIS Guillaume	2 ème BDV de LILLE FIVES
M DUMERY-CABAYE Hervé	3 ème BDV de LILLE
M DUPUIS Benoît	4 ème BDV de ROUBAIX
M ECABERT Cédrik	5 ème BDV de TOURCOING
M VERWAERDE Gilles	7 ème BDV de LILLE International
Mme LESEC Béatrice	8 ème BDV de VALENCIENNES
Mme GRADELLE Géraldine	9 ème BDV de VALENCIENNES
Mme DESRUELLES Annick (gestion intérimaire)	PCE de DOUAI
M METEYER Patrick	PCE de DUNKERQUE-HAZEBROUCK
M KRASKOWSKI Roland	PCE de LILLE CITE
Mme DESRUELLES Annick	PCE de LILLE FIVES
M DUPUIS Jean-Christophe	PCE de LILLE LOMME
M MAREZ Michaël	PCE de ROUBAIX
M HENNOcq Thierry	PCE de TOURCOING-ARMENTIERES
M TEYSSIER Lionel	PCE de VALENCIENNES EST
M TEYSSIER Lionel (gestion intérimaire)	PCE de VALENCIENNES OUEST

La présente délégation prend effet au 1^{er} septembre 2020.

A Lille, le 11 septembre 2020

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DES HAUTS-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU
NORD
82, avenue Kennedy
59033 LILLE CEDEX

Lille, le 14 SEP. 2020

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

**DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

L'Administrateur Général des Finances Publiques, Monsieur Philippe ROMONT, directeur du pôle
« ressources et conditions de travail »

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité
publique et le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable
publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des
services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février
2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances
publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale
des finances publiques ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la
région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors
classe) ;

Vu le décret du 30 septembre 2011 portant nomination de Monsieur Philippe ROMONT, administrateur
général des finances publiques de classe normale, et l'affectant à la direction régionale des finances
publiques de la région Nord- Pas-de-Calais et du département du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2019, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement
secondaire à Monsieur Philippe ROMONT, administrateur général des finances publiques de classe
normale ;

Vu l'article 4 de l'arrêté précité autorisant Monsieur Philippe ROMONT à déléguer sa signature aux agents
placés sous son autorité ;

Vu le décret n°2004-1085 relatif aux conventions de délégation de gestion de crédits.

Décide :

Art.1. - Délégation de signature est donnée à M. Frédéric JOIRIS, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division Budget Logistique et Informatique de la direction régionale des finances publiques de la région des Hauts-de-France et du département du Nord à l'effet de :

– signer tout acte et contrat se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction régionale des finances publiques de la région des Hauts-de-France et du département du Nord ;

– recevoir les crédits des programmes suivants:

- N° 156 – Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local ;
- N° 218 – Conduite et pilotage des politiques économiques et financières ;
- N° 723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État ;
- N° 741 – Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité ;
- N° 743 – Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions ;

– procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes de l'Etat imputées sur les titres 2 , 3 et 5 des programmes précités.

– procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'État imputées sur les programmes 156 et 723.

– signer tout acte et contrat se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement de la division Immobilier ou à la mise en œuvre de toute opération immobilière concernant les locaux dont à la charge la division immobilière de la direction régionale des finances publiques de la région des Hauts-de-France et du département du Nord ;

Art.2. – Demeurent réservés à la signature du Préfet du Nord :

- les ordres de réquisition du comptable public ;
- les décisions de passer outre aux refus de visas et aux avis favorables de l'autorité chargée du contrôle financier en matière d'engagement des dépenses ;

Art.3. – Délégation de signature est donnée à M. Djellali KACHER, inspecteur divisionnaire des finances publiques en sa qualité d'adjoint du responsable de division ainsi qu'à Mmes Emilie BERNARD et Sabine DESCAMPS, inspectrices des finances publiques et Alain CLAUSE contrôleur principal des finances publiques à la direction régionale des finances publiques de la région des Hauts-de-France et du département du Nord, à l'effet de :

– signer tout acte et contrat se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction régionale des finances publiques de la région des Hauts-de-France et du département du Nord ;

– recevoir les crédits des programmes suivants:

- N° 156 – Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local ;
- N° 218 – Conduite et pilotage des politiques économiques et financières ;
- N° 723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État ;
- N° 741 – Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité ;
- N° 743 – Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions ;

– procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes de l'Etat imputées sur les titres 2 , 3 et 5 des programmes précités.

– procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'État imputées sur les programmes 156 et 723.

Art.4. – Demeurent réservés à la signature du Préfet du Nord :

- les ordres de réquisition du comptable public;
- les décisions de passer outre aux refus de visas et aux avis favorables de l'autorité chargée du contrôle financier en matière d'engagement des dépenses;

Art.5. – Délégation de signature est donnée à M. Alain CLAUSE, Mme Sandrine DEBARGE, M. Laurent STOCKER, M. Vincent DELRUE, Mme Annick DESCAMPS, Mme Marie MAILLE, Mme Carelle PAVY, contrôleurs des finances publiques, et à M. Jean-Christophe DAILLY, Mme Christine FEBVIN, Mme Naouale AIT SI ADDI agents administratifs des finances publiques, à l'effet de :

– procéder dans l'outil CHORUS/CHORUS FORMULAIRES dans la limite du portefeuille qui leur est confié à tout engagement juridique (demandes) se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction régionale des finances publiques de la région des Hauts-de-France et du département du Nord ;

– recevoir les crédits des programmes suivants :

N° 156 – Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local ;

N° 218 – Conduite et pilotage des politiques économiques et financières ;

N° 723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État ;

N° 741 – Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité ;

N° 743 – Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions ;

– procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes de l'Etat imputées sur les titres 2 , 3 et 5 des programmes précités.

– procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'État imputées sur les programmes 156 et 723.

Art. 6. – Délégation de signature est donnée à M. Guillaume SUBLET, administrateur des finances publiques adjoint, à Mme Delphine CARLIER, inspectrice divisionnaire des finances publiques, à M. Philippe HACCART, inspecteur divisionnaire des finances publiques, et à Mme Christelle BACQUET, Mme Sophie CLAISSE, Mme Christine DELMOTTE, Mme Marie-Claire GUILBERT et Mme Audrey SCHOETTEL, inspectrices des finances publiques, à l'effet de:

– signer tout acte ou contrat se traduisant par l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État imputées sur les titres 2 , 3 et 5 sur le programme 156..

Art. 7. – Délégation de signature est donnée à Mme Virginie DELBROEUVÉ, Mme Véronique SAINT-OMER, M. Raymond WAWRZYNIAK, et Mme Magali NOLF contrôleurs principaux des finances publiques, à Mme Myriam GUERMONPREZ, Mme Marie-Brigitte LEBAY, Mme Céline GIGLEUX, Mme Arlette BOCQUILLON et Mme Monique MARQUILLY, contrôleuses des finances publiques, et à Mme Latifa KASSEMI et Mme Lolita ROBERT agentes administratives principales des finances publiques, à l'effet de :

– procéder dans l'outil CHORUS FORMULAIRES dans la limite du portefeuille qui leur est confié à tout engagement juridique (demandes) se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction régionale des finances publiques des Hauts-de-France et du département du Nord ;

– procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat imputées sur les titres 2 , 3 et 5 sur le programme 156 ;

Art. 8. – Délégation de signature est donnée à M. Sébastien HERAULT, administrateur des finances publiques adjoint, Mme Odile BEGUIN, et Mme Aurélie SEGARD, inspectrices des finances publiques, et à Mme Françoise LENGANCE, contrôleuse principale des finances publiques à l'effet de:

– signer tout acte ou contrat se traduisant par l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État imputées sur les titres 2 , 3 et 5 sur le programme 156.

Art. 9. – Délégation de signature est donnée à Mme Florence HAREMZA, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division Immobilier, à M. Alain CAPELLE et à M. David HALFORT, inspecteurs divisionnaires des finances publiques, adjoints de la responsable de la Division Immobilier de

la direction régionale des finances publiques de la région des Hauts-de-France et du département du Nord à l'effet de :

– signer tout acte et contrat se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement de la division Immobilier ou à la mise en œuvre de toute opération immobilière concernant les locaux dont à la charge la division immobilière de la direction régionale des finances publiques de la région des Hauts-de-France et du département du Nord ;

– procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat imputées sur les titres 2 , 3 et 5 sur les programmes 156 et 723 ;

Art. 10. – Délégation de signature est donnée à Mme Isabelle WRONKA, inspectrice des finances publiques, responsable du service administratif et de la gestion de sites, à M. Geoffrey ROUSSELLE, M. Alexandre BARRA, inspecteurs des finances publiques, en charge des travaux, à Mme Laurence DURETETE, inspectrice des finances publiques, déléguée départementale à la sécurité, et à Mme Marie-Françoise LECERF, inspectrice des finances publiques, responsable de la cellule budgétaire de la division de l'immobilier, à l'effet de :

– signer tout acte et contrat se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement de la division Immobilier ou à la mise en œuvre de toute opération immobilière concernant les locaux dont à la charge la division immobilière de la direction régionale des finances publiques de la région des Hauts-de-France et du département du Nord ;

– procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat imputées sur les titres 2 , 3 et 5 sur les programmes 156 et 723 ;

Art. 11. – Délégation de signature est donnée à Mme Doriane KOWALSKI, M. François CATTEAU, et M. Gilbert ISAAC, contrôleurs principaux des finances publiques, à Mme Ghislaine COPIN, Mme Sylvie LEMAIRE, Mme Patricia DELERUE, M. Philippe LEFEBVRE, M. Dany LEVEQUE, Mme Hélène VILLAIN, contrôleurs des finances publiques à M Daniel OLSZEWSKI, M. Jean-Luc DUREZ, Mme Laurence PARENT et Mme Hélène MARTEL, agents administratifs des finances publiques à l'effet de :

– procéder dans l'outil CHORUS FORMULAIRES dans la limite du portefeuille qui leur est confié à tout engagement juridique (demandes) se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction régionale des finances publiques des Hauts-de-France et du département du Nord ;

– procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat imputées sur les titres 2 , 3 et 5 sur les programmes 156 et 723 ;

Art. 12. – Demeurent réservés à la signature du Préfet du Nord :

- les ordres de réquisition du comptable public;
- les décisions de passer outre aux refus de visas et aux avis favorables de l'autorité chargée du contrôle financier en matière d'engagement des dépenses;

Art. 13. – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Philippe ROMONT



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DES HAUTS-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU
NORD
82, avenue Kennedy
59033 LILLE CEDEX

Lille, le **14 SEP. 2020**

**DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE D'ORDONNACEMENT SECONDAIRE**

L'administrateur général des Finances publiques de classe normale, directeur du pôle « ressources et conditions de travail »

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique et le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) ;

Vu le décret du 30 septembre 2011 portant nomination de Monsieur Philippe ROMONT, Administrateur général des finances publiques de classe normale, et l'affectant à la direction régionale des finances publiques de la région Nord- Pas-de-Calais et du département du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2019, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Philippe ROMONT, Administrateur général des finances publiques de classe normale;

Vu l'article 4 de l'arrêté précité autorisant Monsieur Philippe ROMONT à déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité ;

Décide :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe ROMONT et de Madame Anne CAELS, la délégation qui lui est conférée par arrêté du préfet de la région des Hauts-de-France et du département du Nord en date du 12 juillet 2019 sera exercée par :

Monsieur Frédéric JOIRIS, administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la division Budget et Logistique.


Philippe ROMONT

Service Sécurité Risques et Crises
Unité Sécurité Fluviale

**Avenant décision N° 41/2020
portant mesure temporaire de restriction de navigation**

Le Préfet de la région Hauts de France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Vu le code des transports et notamment son l'article A 4241-26 ;

Vu les articles L. 2132-7 et L.2132-8 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2013 portant règlement général de police de navigation intérieure ;

Vu la circulaire interministérielle du 24 janvier 2013 relative aux actes et mesures de police de la navigation intérieure ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 février 2020 portant délégation de signature à M. Eric FISSE, directeur départemental des territoires et de la mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 février 2020 portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer du Nord ;

Vu la demande en date du 11 septembre 2020 de M. DEVROE Laurent, de la DIR Nord relative à des travaux sur le canal de l'Escaut sur la commune de Rouvignies ;

Vu l'avis favorable du directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France par intérim ;

DECIDE

Article 1 :

Les travaux prévus du 28 au 30 septembre 2020 et du 05 au 07 octobre 2020 de 22h00 à 05h00 sont reportés du 12 au 15 octobre 2020 de 22h00 à 05h00 sur le canal de l'Escaut au PK 11.724 sur la commune de Rouvignies.

Article 2 :

l'activité, définie en article 1, fait l'objet d'un plan de signalisation en application du point 3 de l'article A.4241-26 du Code des Transports avec validation par le gestionnaire de la voie d'eau. Tous les usagers de la voie d'eau sont tenus de respecter cette signalisation. L'entreprise est responsable de la mise en œuvre et de la maintenance de cette signalisation.

Article 3 :

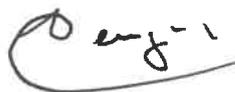
les usagers de la voie d'eau doivent exercer une vigilance à l'approche de l'ouvrage défini en article 1.

Article 4 :

le directeur départemental des territoires et de la mer du Nord, le directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France par intérim, le chef de la brigade fluviale de gendarmerie nationale, le chef des sapeurs pompiers, le maire de Rouvignies, M. DEVROE Laurent, de la DIR Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et diffusée par voie d'avis à la batellerie.

Fait à Douai, le **14 SEP. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,
le chef de l'Unité Sécurité Fluviale,



Sylvain ZENGERS

Copies adressées à :

Sous-préfecture de Valenciennes
SDIS 59
Mairie de Rouvignies
le directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France par intérim
le chef de la brigade fluviale de gendarmerie nationale
M. DEVROE Laurent, de la DIR Nord

DDTM 59
Service Sécurité Risques et Crises
Unité Sécurité Fluviale
299 rue Saint Sulpice – CS 20839 – 59508 Douai cedex
Tél. : 03 27 94 55 60
Accueil téléphonique: du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00
Accueil physique : les lundis et vendredis de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

Service Sécurité Risques et Crises
Unité Sécurité Fluviale

**Décision N° 44/2020
portant mesure temporaire de restriction de navigation**

Le Préfet de la région Hauts de France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Vu le code des transports et notamment son l'article A 4241-26;

Vu les articles L. 2132-7 et L.2132-8 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau;

Vu l'arrêté du 28 juin 2013 portant règlement général de police de navigation intérieure ;

Vu la circulaire interministérielle du 24 janvier 2013 relative aux actes et mesures de police de la navigation intérieure ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 février 2020 portant délégation de signature à M. Eric FISSE, directeur départemental des territoires et de la mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 février 2020 portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer du Nord ;

Vu la demande en date du 10 septembre 2020 de M. DELELIS Luc, du Conseil Départemental du Nord relative à des travaux sur le canal de Saint-Quentin sur la commune de Les Rues des Vignes ;

Vu l'avis favorable du directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France par intérim ;

DECIDE

Article 1 :

des travaux ont lieu du 15 septembre 2020 au 11 octobre 2020 sur le canal de Saint-Quentin au PK 17.863 sur la commune de Les Rues des Vignes.

Article 2 :

il y aura un arrêt de navigation sur la voie d'eau citée ci-dessus du 15 septembre 2020 au 11 octobre 2020. La zone de stationnement ou d'attente se fera en aval de l'écluse (à proximité du silo de Vaucelles).

Article 3 :

l'activité définie en article 1 fait l'objet d'un plan de signalisation en application du point 3 de l'article A.4241-26 du Code des Transports avec validation par le gestionnaire de la voie d'eau. Le maître d'ouvrage a la charge d'assurer la surveillance d'une part de la mise en œuvre des dispositions prévues par le dit plan et d'autre part de sa maintenance pendant la durée des travaux.

Article 4 :

les usagers de la voie d'eau sont tenus de respecter strictement la signalisation mise en place.

Article 5 :

le directeur départemental des territoires et de la mer du Nord, le directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France par intérim, le chef de la brigade fluviale de gendarmerie nationale, le chef des sapeurs pompiers, le maire de Les Rues des Vignes, M. DELELIS Luc, du Conseil Départemental du Nord, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et diffusée par voie d'avis à la batellerie.

Fait à Douai, le **14 SEP. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,
le chef de l'Unité Sécurité Fluviale



Sylvain ZENGERS

Copies adressées à :

sous-préfecture de Cambrai
SDIS 59
Mairie de Les Rues des Vignes
le directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France par intérim
le chef de la brigade fluviale de gendarmerie nationale
M. DELELIS Luc, du Conseil Départemental du Nord

DDTM 59
Service Sécurité Risques et Crises
Unité Sécurité Fluviale
299 rue Saint Sulpice – CS 20839 – 59508 Douai cedex
Tél. : 03 27 94 55 60
Accueil téléphonique: du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00
Accueil physique : les lundis et vendredis de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

Décision enregistrée sous le N°

2020	09	001
------	----	-----

**DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
DES MEMBRES DE DIRECTION COMMUNE**

Le Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Amand-Les-Eaux et de l'EHPAD Dronsart de Bouchain,

- Vu les articles L.6143-7, D.6143-33 à D.6143-35 du Code de Santé Publique relatifs aux pouvoirs propres du Directeur en matière de conduite de la politique générale de l'établissement et de délégation de signature ;
- Vu la loi n° 2009-879 du 27 Juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu la loi n°86-33 du 9 Janvier 1986 portant disposition statutaire relative à la fonction publique hospitalière ;
- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 10 Janvier 2013 nommant Monsieur Michel THUMERELLE, Directeur du Centre Hospitalier de Saint Amand les Eaux ;
- Vu le Procès-verbal d'installation de Monsieur Michel THUMERELLE en date du 1er Mars 2013 ;
- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 17 Mai 2017 nommant Monsieur Michel THUMERELLE, Directeur de l'E.H.P.A.D de Bouchain dans le cadre d'une direction commune ;
- Vu l'organigramme de Direction commune du Centre Hospitalier de Saint Amand les Eaux et de l'EHPAD Dronsart de Bouchain en date du 1^{er} Septembre 2020 ;

DECIDE

ARTICLE 1:

Monsieur **Michel THUMERELLE**, Directeur, se réserve la signature des documents relatifs aux affaires suivantes :

- Correspondances avec les autorités de tutelle, le Président du Conseil de Surveillance et les membres de cette instance, le Président de la Commission Médicale d'Etablissement, les élus
- Les conventions liées aux partenariats avec les autres établissements
- Les contrats de travail en CDD supérieurs à 3 mois, les CDI, leurs avenants
- Les décisions relatives à la carrière des agents stagiaires et titulaires (nomination, avancements)
- Tous actes relatifs à la carrière de l'équipe de Direction et des personnels non médicaux placés sous son autorité directe

- Les ordres de mission et états de frais de déplacement de l'équipe de Direction et des personnels placés sous son autorité directe
- Les décisions de nomination des personnels médicaux qui ne relèvent pas d'une autre autorité
- Les décisions de sanctions disciplinaires
- Les tableaux mensuels des gardes et astreintes
- Les actes juridiques relatifs au patrimoine
- Les soins psychiatriques sous contrainte
- Tous documents relatifs à la communication externe
- L'ensemble de la documentation usuelle se rapportant aux EHPAD et la documentation relative aux outils de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Les courriers divers à destination des familles/tuteurs/résidents/membres du CVS et de la Commission gériatrique en lien avec le médecin coordonnateur/réseaux professionnels liés aux EHPADs
- Les courriers relatifs aux plaintes et réclamations
- Tout acte relatif à la signature de marchés publics de l'EHPAD de Bouchain
- Les bons de commande et dépenses hors marché de l'EHPAD de Bouchain
- Tous courriers, documents, notes d'information qu'il paraît utile aux membres de l'équipe de Direction de faire signer par le Directeur

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur, délégation est donnée à Monsieur **Franck BRIDOUX**, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du Directeur toutes correspondances, actes, décisions, conventions énumérés à l'ARTICLE 1.

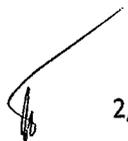
ARTICLE 3 :

Délégation est donnée à Monsieur **Franck BRIDOUX**, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du Directeur :

- les bordereaux de dépenses, la signature du délégataire emportant certification du service fait et attestation du caractère exécutoire des pièces justificatives
- les bordereaux de recettes, la signature du délégataire emportant attestation du caractère exécutoire des pièces justificatives, et rendant exécutoires les titres de recettes qui y sont joints concernant l'ensemble des budgets de l'établissement.

En dehors des affaires réservées à la signature du Directeur, délégation est donnée à Monsieur **Franck BRIDOUX** concernant les courriers et actes relevant de sa Direction et mesures d'organisation de ses services.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Franck BRIDOUX**, délégation est donnée à Monsieur **David DESPINOY** aux fins de signer au nom du Directeur Adjoint les actes de gestion courante relatifs à la gestion administrative et financière des patients et résidents.



ARTICLE 4 :

En dehors des affaires réservées à la signature du Directeur, délégation de signature est donnée à Mademoiselle **Mélanie VARLEZ**, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer les actes de gestion courante relatifs aux services économiques, cellule marchés, services techniques et logistiques.

Suite à la délégation de la fonction achat à l'établissement support du G.H.T, une délégation de signature est accordée par le Centre Hospitalier de Valenciennes, à titre permanent, à Mademoiselle **Mélanie VARLEZ** ou, en cas d'absence, à Monsieur **Franck BRIDOUX** pour la signature des achats du Centre Hospitalier de Saint-Amand-Les-Eaux.

ARTICLE 5 :

En dehors des affaires réservées à la signature du Directeur, délégation de signature est donnée à Mademoiselle **Anne-Sophie CHANAT**, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer les courriers et mesures d'organisation de son service (hors mandat de paie), et les notations (hors équipe de direction).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mademoiselle **Anne-Sophie CHANAT**, délégation est donnée à Madame **Caroline-Marie DUBOIS** aux fins de signer au nom de Mademoiselle **Anne-Sophie CHANAT**, les actes de gestion courante relatifs au personnel non médical.

ARTICLE 6 :

En dehors des affaires réservées à la signature du Directeur, délégation est donnée à Mademoiselle **Anne-Sophie CHANAT**, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer au nom du Directeur le courrier usuel de l'Administration Générale se rapportant aux Affaires Médicales (tableaux de service, ordres de mission, congés, attestations...) et Affaires Générales.

ARTICLE 7 :

En dehors des affaires réservées à la signature du Directeur, délégation de signature est donnée à Madame **Barbara CHIARELLO**, Cadre Supérieur de Santé Faisant Fonction Directeur des Soins, à l'effet de signer :

- Les courriers usuels se rapportant à la Direction des Soins
- Les ordres de mission du personnel soignant, de rééducation et médico-technique, hors personnels placés sous l'autorité directe du Directeur et hors ordres de mission permanents
- Les permissions de sortie des patients
- Les courriers relatifs aux demandes d'accès aux dossiers médicaux
- Tous documents relatifs à la qualité et à la gestion des risques

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame **Barbara CHIARELLO**, délégation est donnée à Madame **Françoise DEBRUILLE**.

ARTICLE 8 :

En dehors des affaires réservées à la signature du Directeur, délégation de signature est donnée à Monsieur **Philippe PATOIR**, Ingénieur, à l'effet de signer les mesures et courriers relatifs à l'organisation de son service.

ARTICLE 9 :

En dehors des affaires réservées à la signature du Directeur, délégation est donnée à Madame **Nathalie LOQUET**, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer au nom du Directeur :

- Les affaires courantes afférentes à l'EHPAD de BOUCHAIN
- Les courriers relatifs aux demandes d'accès aux dossiers médicaux concernant l'EHPAD de Bouchain
- Les contrats de travail en CDD inférieurs à 3 mois de l'EHPAD de BOUCHAIN
- Les ordres de mission du personnel de l'EHPAD de BOUCHAIN, hors ordres de mission permanents
- Les courriers internes à l'EHPAD de BOUCHAIN relatifs à l'organisation du fonctionnement et à la gestion quotidienne des activités
- Les bons de commande et dépenses encadrées par un marché quel que soit le montant
- Les mandats de paiement y compris les mandats liés aux traitements et indemnités du personnel, les pièces justificatives de dépenses et titres de recettes pour tous les budgets de l'établissement, concernant l'EHPAD de BOUCHAIN

ARTICLE 10 :

La présente décision abroge les décisions antérieures portant sur les mêmes objets et est applicable à compter du **1^{er} Septembre 2020**.

ARTICLE 11 :

La présente décision sera transmise sans délai au Trésorier du Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux et au Trésorier de la Résidence Dronsart - EHPAD de Bouchain. Elle sera publiée au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Nord.

Saint-Amand-les-Eaux,
Le 1^{er} Septembre 2020



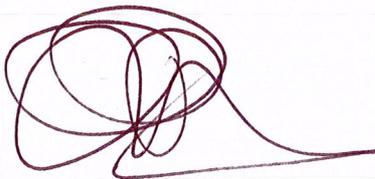
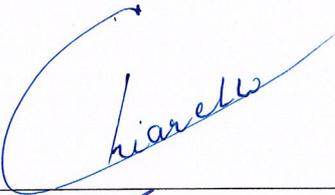
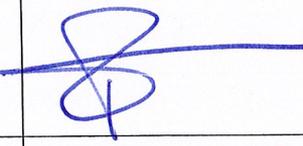
Le Directeur,

M. THUMERELLE



ANNEXE

LISTE DES DELEGATAIRES

DELEGATAIRE	FONCTION	PARAPHE	SIGNATURE
M. Franck BRIDOUX	Directeur Adjoint	FB	
Mme Anne-Sophie CHANAT	Attachée d'Administration Hospitalière	ABC	
Mme Barbara CHIARELLO	Cadre Supérieur de Santé	BC	
Mme Françoise DEBRUILLE	Cadre Supérieur de Santé		
M. David DESPINOY	Attaché d'Administration Hospitalière	DD	
Mme Nathalie LOQUET	Attaché d'Administration Hospitalière	NL	
Mme Mélanie VARLEZ	Attachée d'Administration Hospitalière	MV	